

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE EN SANTÉ



CADRE D'APPRENTISSAGE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE EN SANTÉ¹

L'éthique professionnelle réfère² à l'engagement à réfléchir et à agir en situation professionnelle³ avec sollicitude et de manière responsable en recherchant et en tenant compte des différents points de vue des acteurs concernés⁴.

COLLABORATEURS

Dans sa première version publiée (2017), ce cadre a été produit par le Bureau de développement de l'éthique de la FMSS, avec la participation des auteurs suivants :

- **Anne-Marie Boire-Lavigne**, médecin, professeure au département de médecine de famille et de médecine d'urgence, directrice du Bureau de développement de l'éthique
- **Marie-Josée April**, biologiste, adjointe à la direction du Bureau de développement de l'éthique
- **Chantal Doré**, sociologue, professeure à l'École des sciences infirmières
- **Jacques Quintin**, philosophe, professeur au département de psychiatrie
- **Sylvie Houde**, pédagogue, conseillère pédagogique, Centre de de pédagogie des sciences de la santé
- **Isabelle Arsenault**, médecin, professeure au département de médecine de famille et de médecine d'urgence
- **Chantal Bouffard**, anthropologue, professeure au département de pédiatrie
- **Joëlle Hassoun**, médecin, professeure au département psychiatrie
- **Marie-Claude Jacques**, infirmière, professeure à l'École des sciences infirmières
- **Sophie Brisson**, avocate, conseillère à l'éthique au CIUSS de l'Estrie-CHUS
- **Louissette Mercier**, ergothérapeute
- **Annie Carrier**, ergothérapeute, professeure à l'École de réadaptation
- **Chantal Camden**, physiothérapeute, professeure à l'École de réadaptation
- **Gaston Lachance**, intervenant spirituel, coordonnateur académique et chargé de cours, Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain
- **Marc Dumas**, théologien, professeur au département d'obstétrique-gynécologie
- **Hélène Corriveau**, physiothérapeute, professeure à l'École de réadaptation
- **Darel Hunting**, biochimiste, Professeur au département de médecine nucléaire et radiobiologie

LE CADRE D'APPRENTISSAGE S'ARTICULE EN FONCTION DE TROIS VISÉES D'APPRENTISSAGE INTER RELIÉES :

1. Démontrer son engagement à agir avec sollicitude et de manière responsable envers les personnes, les institutions, les communautés concernées et envers soi-même.
2. Identifier un questionnement éthique dans le quotidien de sa pratique professionnelle en dialogue avec les acteurs concernés.
3. Contribuer, dans une perspective de collaboration, à la résolution de problèmes éthiques avec les acteurs concernés.

Les prochains tableaux présentent pour chacune des visées les éléments-clés d'apprentissage ainsi que le niveau de développement des apprentissages attendu par un programme à différentes étapes du parcours de professionnalisation.

Trois niveaux de développement pour chacune des visées d'apprentissage sont proposés⁵. Le moment d'atteinte d'un niveau dans le parcours de professionnalisation ainsi que le niveau de développement attendu en fin de formation d'un programme est déterminé par ce dernier en fonction des attentes professionnelles. Les trois niveaux se distinguent en fonction de la complexité de l'agir professionnel attendu en situation et, si pertinent, de l'autonomie de l'étudiant.

Une fois en pratique autonome, le professionnel continue d'améliorer ses compétences tout au long de sa carrière. Après plusieurs années de pratique, d'autres niveaux de performance peuvent être acquis pouvant aller jusqu'à l'expertise. Ces acquisitions peuvent être soutenues par de la formation continue.

Visées d'apprentissage et leurs éléments-clés	Niveaux de développement des apprentissages			Niveau 3
	Niveau 1	Niveau 2		
1. DÉMONTRER SON ENGAGEMENT À AGIR AVEC SOLLICITUDE ET DE MANIÈRE RESPONSABLE⁶ ENVERS LES PERSONNES, LES INSTITUTIONS, LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES ET ENVERS SOI-MÊME				
1.1. En déterminant de manière critique et continue l'idéal professionnel ⁷ à promouvoir en situation clinique, de gestion, de recherche, de formation ou de promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaît les valeurs à promouvoir, les attitudes témoignant du souci de l'autre⁸, les comportements attendus ainsi que la diversité des conceptions de la santé, du soin et du vivant pour une situation courante⁹ Discute du cadre normatif¹⁰ pouvant s'appliquer ainsi que de ses fondements 	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaît et discute avec ses pairs de l'idéal professionnel ainsi que des limites du cadre normatif en incluant la reconnaissance de normes implicites de la pratique¹¹ Réfléchit sur son identité professionnelle en développement¹² 	<ul style="list-style-type: none"> Discute de manière critique de ce qui contribue¹³ : <ul style="list-style-type: none"> - à la prise de conscience de ses a priori¹⁴ et des limites des normes implicites - au changement des représentations qu'il se fait de l'idéal professionnel, de la santé, du soin et du vivant - au devenir de son identité professionnelle 	
1.2. En agissant en cohérence avec l'idéal professionnel déterminé de manière critique et continue dans les diverses situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Démontre une attitude de sollicitude et de respect envers le patient, ses proches, les participants à la recherche et les collaborateurs Respecte le cadre normatif balisant l'agir de sa profession 	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant au besoin</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaît les limites de ses compétences et s'en réfère à l'enseignant au besoin Discute avec un supérieur immédiat ou un enseignant en cas de doute quant à l'applicabilité du cadre normatif existant Collabore à l'actualisation de valeurs de la profession avec les acteurs concernés¹⁵ 	<ul style="list-style-type: none"> Utilise des ressources externes (documentation, etc.) en cas de doute quant à l'existence de normes pertinentes ou à l'applicabilité du cadre normatif existant Exerce un leadership collaboratif quant à l'actualisation des valeurs de la profession A recours à la réflexion éthique avec les acteurs concernés en situation posant un problème éthique pour déterminer un plan d'action (voir visées 2 et 3) 	
1.3. En pondérant ses responsabilités professionnelles et personnelles qui découlent des exigences de la profession, de ses identités plurielles ¹⁶ et du sens accordé à la profession et au professionnalisme	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Discute des tensions entre ses responsabilités ainsi que ses identités plurielles et identifie des ressources de gestion de ces tensions 	<ul style="list-style-type: none"> Discute des tensions entre ses responsabilités ainsi que ses identités plurielles et identifie des ressources pour gérer ces tensions 	<ul style="list-style-type: none"> Gère ses responsabilités et identités plurielles 	

2. IDENTIFIER UN QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE DANS LE QUOTIDIEN DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN DIALOGUE AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS

<p>2.1. En repérant une situation professionnelle soulevant un problème éthique</p>	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Expose une situation soulevant un problème éthique par la mobilisation de sa sensibilité éthique¹⁷ 	<ul style="list-style-type: none"> Expose une situation soulevant un problème éthique qu'il a vécue ou dont il a été témoin 	<ul style="list-style-type: none"> Expose une situation soulevant un problème éthique qu'il a repérée et dans laquelle il est impliqué comme professionnel Discute comment la sensibilité éthique varie entre les personnes et qu'elle se modifie dans le temps pour une même personne¹⁸
<p>2.2. En recherchant la perspective du patient, des proches ou des participants à la recherche et des autres professionnels face à un questionnement éthique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Démontre une ouverture¹⁹ face au questionnement éthique exposé par ses pairs 	<ul style="list-style-type: none"> Soumet son questionnement éthique à ses pairs et recherche leur perspective Soutient un pair à exprimer un questionnement éthique 	<ul style="list-style-type: none"> Soumet son questionnement éthique à un acteur concerné par la situation et recherche sa perspective Soutient les acteurs concernés⁴ à discuter de leur perspective face à un questionnement éthique que ceux-ci soulèvent
<p>2.3. En formulant un questionnement éthique²⁰ issu d'une situation professionnelle¹</p>	<p><i>Avec le soutien de ses pairs ou de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Formule un questionnement à partir des considérations éthiques en jeu, notamment celles liées aux valeurs, aux normes, aux attitudes ou aux comportements attendus dans une situation professionnelle courante 	<p><i>Avec le soutien de ses pairs ou de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Formule un questionnement éthique en tenant compte des perspectives des principaux acteurs et des institutions (si pertinent) concernées 	<p><i>Avec le soutien de collaborateurs au besoin</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Formule un questionnement éthique en tenant compte, si pertinent, des perspectives politiques, culturelles, religieuses ou sociales

3. CONTRIBUER, DANS UNE PERSPECTIVE DE COLLABORATION, À LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES ÉTHIQUES AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS

<p>3.1. En recherchant la perspective d'autrui pour enrichir la compréhension de la situation et soutenir la réflexion sur les enjeux éthiques, les possibilités d'action et la prise de décision</p>	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifie et s'appuie sur les perspectives des personnes concernées pour réaliser la délibération éthique et la prise de décision²¹ 	<p><i>Avec le soutien d'un enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suscite chez les pairs l'expression et la clarification²² de leurs perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Suscite chez les acteurs concernés par la situation, l'expression et la clarification de leurs perspectives dans une posture d'accompagnement²³
<p>3.2. En réalisant une délibération éthique qui tient compte des particularités de la situation</p>	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalise avec ses pairs les grandes étapes d'un processus de délibération éthique soit de : <ul style="list-style-type: none"> - décrire la situation problématique : faits bio-psycho-sociaux, perspectives des principales personnes concernées (vécus, attentes, valeurs, croyances, religion, spiritualité, etc.) - identifier le cadre normatif applicable - dégager les principaux enjeux éthiques²⁴ - concevoir des possibilités d'actions répondant au mieux aux enjeux éthiques, en pondérant les avantages et inconvénients 	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalise avec ses pairs une délibération éthique avec : <ul style="list-style-type: none"> - une prise en considération des perspectives des personnes et des disciplines professionnelles. - une prise en considération du contexte organisationnel, institutionnel, politique, culturel (dont religieux) et social - une réflexion éthique approfondie sur les enjeux éthiques en présence ou la conception de possibilités d'action et l'évaluation de leurs conséquences²⁵ 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à une délibération éthique en dialogue avec les acteurs concernés • Reconnaît des situations de désaccords et situe l'objet du désaccord dont la présence de divergences inconciliables de valeurs • Discute de situations pouvant justifier d'un point de vue éthique la transgression de normes déontologiques ou légales
<p>3.3. En participant à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre reposant sur une délibération éthique</p>	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Détermine avec ses pairs un plan d'action en s'appuyant sur les grandes étapes du processus de délibération 	<p><i>Avec le soutien de l'enseignant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participe avec ses pairs à la détermination d'un plan d'action avec une prise en considération : <ul style="list-style-type: none"> - des perspectives des personnes et des disciplines professionnelles ainsi que leur contribution potentielle à la résolution du problème - du contexte organisationnel, institutionnel, politique, culturel et social - des priorités quant aux actions • Reconnaît l'incertitude inhérente aux décisions éthiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Collabore à une prise de décisions partagées (créatives au besoin)²⁶ qui ont du sens pour les différents acteurs concernés et qui réduisent au minimum le risque de conséquences négatives, en dépit de l'incertitude qui peut persister²⁷. • Contribue à la mise en œuvre des décisions avec les acteurs concernés • Ajuste le plan d'action en fonction de l'évolution de la situation, en reprenant si besoin la délibération • Reconnaît ses limites quant à la résolution d'un problème éthique et consulte au besoin (collègues, comité d'éthique, etc.)

MIEUX COMPRENDRE CE QU'EST L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE²⁸

L'éthique professionnelle réfère à l'engagement du professionnel à réfléchir et à agir en situation professionnelle avec sollicitude et de manière responsable en recherchant et en tenant compte des différents points de vue des acteurs concernés :

- En situation professionnelle, la réflexion éthique et les décisions d'action subséquentes s'inscrivent dans les visées d'un idéal professionnel construit socialement tenant compte du cadre normatif, mais qui est souvent insuffisant en situation complexe;
- La réflexion éthique et les décisions résultent d'un dialogue respectueux et créatif entre les acteurs concernés en tenant compte des contextes organisationnels²⁹, institutionnels³⁰, culturels³¹ et sociaux³². En ce sens elle repose, entre autres, sur une collaboration réelle entre les professionnels et avec la personne requérant des soins et services et ses proches;
- La réflexion éthique augmente le confort quant aux décisions, malgré l'incertitude souvent persistante;
- La réflexion éthique maintient une ouverture à reprendre la réflexion et à réviser le plan d'action, aux moments opportuns, en fonction de l'évolution de la situation.

L'éthique professionnelle se développe par la réflexion sur le sens que prennent, dans la situation, l'engagement, les normes et les valeurs de la profession :

- En prenant conscience des tensions entre l'idéal professionnel promu par la société ainsi que les organismes régulateurs de la profession et la réalité de la pratique;
- En articulant de manière nuancée les exigences de se conformer aux normes (déontologie et droit) et le questionnement éthique³³.

L'éthique professionnelle est un élément fondamental du développement du professionnalisme et de la construction de l'identité professionnelle. Pour mieux comprendre « l'éthique professionnelle » et en planifier l'apprentissage, il est essentiel d'articuler cette notion à celle du professionnalisme, du droit et de la déontologie.

EN QUOI LE PROFESSIONNALISME RECOUPE-T-IL ET SE DISTINGUE-T-IL DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE EN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE ?

Les visées d'apprentissages en matière d'éthique professionnelle visent le développement de l'engagement du professionnel à réfléchir et à agir avec sollicitude et responsabilité. **En contexte d'apprentissage, l'éthique professionnelle et le professionnalisme peuvent donc être compris de manière semblable lorsque l'apprentissage porte sur l'appropriation par l'apprenant d'un idéal professionnel en vue de sa mise en oeuvre.** En effet, le professionnalisme se définit comme un ensemble de valeurs, de principes, de normes à respecter ainsi qu'un ensemble d'attitudes et de comportements attendus dans le cadre de l'exercice d'une profession. Toutefois, l'éthique professionnelle vise en premier lieu la réflexion critique entre les personnes concernées pour déterminer une conduite appropriée en situation singulière et complexe. Quant à lui, le professionnalisme vise en premier lieu la protection du public, la préservation de la valeur de la profession et, jusqu'à un certain point, la protection des privilèges de ses membres.

Au cours des dernières décennies, la notion de professionnalisme a été mise de l'avant en formation professionnelle, en raison d'inconduites de professionnels et d'une insuffisance d'autorégulation de la profession à cet égard. Le professionnalisme est à la base du contrat entre la société et une profession : la société impose des devoirs déontologiques et des comportements attendus aux membres d'une profession; en contrepartie, elle leur octroie des privilèges : permis et autonomie d'exercice, autorégulation de l'exercice, reconnaissances sociales et financières, etc.

L'apprentissage du professionnalisme comporte un volet d'autorégulation par le professionnel lui-même avec la gestion du stress, le souci de sa santé, celles des collègues, le souci de sa qualité de vie, le maintien de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle, la reconnaissance de ses limites, le maintien de ses compétences, la gestion des étapes de sa carrière, etc. **L'apprentissage du professionnalisme inclut aussi la reconnaissance d'un volet de régulation externe de l'agir professionnel par la sanction d'inconduites réalisée par des instances professionnelles.** Ces instances professionnelles s'intègrent aux institutions sociales d'enseignement professionnelle (pénalités, échec ou expulsion), aux établissements de santé (recommandations ou exigences de modification d'agir, perte de privilèges d'exercice énoncées par le CMDP ou le Conseil infirmier ou le conseil multidisciplinaire, etc.) et aux ordres professionnels (exigences de modification d'agir, perte de permis d'exercice), etc. Toutefois, **l'éthique professionnelle**, telle que définie dans ce cadre, **demeure le socle du développement du professionnalisme par des activités réflexives et le développement de l'engagement professionnel**, dont la participation aux activités d'autorégulation de la profession. Surtout, l'éthique ne peut jamais être réduite à la promotion d'un agir uniquement basé sur la conformité aux normes, sans réflexion, afin d'éviter les sanctions.

COMMENT LE DROIT ET LA DÉONTOLOGIE S'ARTICULENT À L'APPRENTISSAGE DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ?

Du point de vue de l'éthique professionnelle, le droit et la déontologie réfèrent à un corpus de normes que le professionnel s'approprie pour baliser son agir en situation typique, même si ce corpus demeure souvent insuffisant pour décider des actions professionnelles appropriées en situation unique et complexe.

- Le droit se définit comme l'ensemble des normes (lois, règles, etc.) applicables dans une société donnée conduisant à des sanctions en cas de non-observance (impact coercitif sur l'agir dans la perspective d'un flagrant délit). Le droit vise à harmoniser les rapports en société et les intérêts individuels et collectifs ainsi qu'à prévenir et régler les conflits. Il expose les interdits et les obligations d'agir représentant un consensus social sur des valeurs et le « bien vivre ensemble » à une époque donnée (ex. : avortement, aide médicale à mourir);
- La déontologie se définit comme l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci, leurs clients et le public (Larousse, 2016). Ces normes professionnelles sont formulées et regroupées, entre autres, sous la forme d'un code de déontologie.

NOTES DE PAGES

1. Ce cadre est utile pour les situations professionnelles en clinique, de gestion, de recherche, de formation ou de promotion de la santé.
2. À la fin du présent document, nous exposons une synthèse permettant de mieux comprendre ce qu'est l'éthique professionnelle et comment elle se distingue et interagit avec le professionnalisme, la déontologie et le droit comme mode de régulation de l'agir professionnel.
3. Chaque situation professionnelle a un caractère unique et complexe parce qu'elle est contextualisée et qu'elle implique des personnes et des institutions.
4. Les acteurs concernés, selon la situation, incluent la personne requérant des soins ou services, ses proches, les participants à la recherche, les collaborateurs aux soins et services, les collègues, les étudiants, les institutions de soins de santé (CISSS, CIUSSS, RAMQ, Ministère de SSS, etc.), la profession et ses institutions (associations, ordres professionnels, etc.), les communautés et leurs représentants (associations de patients, etc.) ainsi que soi-même (professionnel de la santé ou de la recherche).
5. Nous reconnaissons que les étudiants qui commencent leur formation professionnelle (au jour 1) possèdent des connaissances, des habiletés et des attitudes en éthique acquises en interactions familiales et sociales, lors de leur formation primaire, secondaire (cours d'éthique et de culture religieuse) et collégiale (philosophie, etc.). Ces connaissances antérieures (savoirs, habiletés et attitudes) peuvent être mobilisées pour faire face à des situations inédites de type professionnel, dès le début de la formation.
6. Agir de manière responsable : agir avec un souci de ce qui est à faire (en opposition à un laissez-faire irresponsable), un souci des conséquences des choix et actions (à court, moyen et long terme) en tenant compte des personnes affectées par ces choix et actions, les collectivités, la société, dont les générations à venir (Hans Jonas, 1990). Assumer ses rôles professionnels avec une capacité d'anticipation et en devenant proactif permet d'éviter des conséquences nuisibles et favorise les conséquences souhaitées, malgré l'incertitude.
7. L'idéal professionnel : représentation d'un ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements attendus dans l'exercice d'une profession co-construite socialement (repères éthiques, cadre normatif, modèles de rôle, etc.) et individuellement (réflexivité, autocritique, etc.). Cet idéal est une visée qui motive l'engagement ainsi que la réflexion éthique et soutient l'interprétation du cadre normatif en vue de l'action, ce cadre ne pouvant être simplement réduit à un contenu auquel se conformer.
8. Exemples d'attitudes témoignant du souci de l'autre : accueil, écoute, empathie, compassion, disponibilité, ouverture, soutien, prise en considération de l'asymétrie et de la vulnérabilité, etc.
9. Exemples de situations professionnelles courantes : problèmes liés au respect de l'intimité, de la confidentialité, de l'autonomie du patient ou de l'intégrité professionnelle.
10. Cadre normatif : ensemble des normes juridiques, déontologiques, institutionnelles et sociales applicables.
11. Exemples de normes implicites de la pratique : modèles de rôles, « curriculum caché » positif et négatif, culture des milieux de pratiques, contraintes organisationnelles, rapport à l'autorité, etc.
12. Réflexion sur l'identité professionnelle : réflexion sur qui je suis comme professionnel, à partir de ce que je fais, pense et ressens, articulée à ce à quoi j'aspire.
13. Exemples : un événement significatif; modèles de rôle; attentes sociales, diversité culturelle, effets positifs ou négatifs des normes implicites de la pratique; posture de doute et d'ouverture à l'incertitude et à la perspective d'autrui, etc.
14. A priori : présupposées (suppositions préalables sur lesquelles reposent une (des) idées, idées préconçues ou idées prises pour acquises).
15. Les valeurs de la profession sont nombreuses (autonomie, confidentialité, bienfaisance, justice, équité, sécurité, efficacité, etc.) et motivent l'engagement et l'action professionnelle. Leur actualisation au quotidien réfère à l'ensemble des actions réalisées et motivées par une ou des valeurs en situation réelle, sans se limiter à agir en simple conformité aux normes. Elles deviennent alors des « valeurs agissantes » au quotidien de la pratique professionnelles (Drolet, M-J. 2014, Legault, G. 2002-2003).
16. Identités plurielles : identité professionnelle, personnelle, citoyenne, culturelle, etc.
17. La sensibilité éthique se définit comme la capacité de percevoir qu'une situation présente des enjeux éthiques dans le quotidien de sa pratique (Lepper, T.S. 1996, Weaver, K., Morse, L., et Mitcham, C., 2008, Jagger, S., 2001, Robichaud, C., 2012), car les événements, les actions en cours ou les inactions peuvent porter à conséquence pour des personnes ou institutions qui y sont engagées.
18. Par exemple, expérimenter une situation sans résolution éthique satisfaisante, mais qui est gérée en se référant à d'autres mode de régulation (déontologique, légale, organisationnelle de type administrative ou par des rapports hiérarchiques, modèle de rôle, etc.), peut conduire à l'émoussement de la la sensibilité éthique de la personne pour se protéger de la souffrance morale.
19. Exemples d'actions démontrant de l'ouverture: attitudes d'accueil, absence de commentaires fermant la discussion, etc.
20. Le questionnement éthique est le plus souvent lié à une situation soulevant des écarts entre l'idéal professionnel tel qu'approprié par la personne et la réalité de la pratique ou encore des écarts de perspectives entre les acteurs concernés. Le questionnement peut aussi avoir une portée plus large et concerner une problématique sous-jacente à la situation, un ensemble de situations problèmes ou il peut encore porter sur le sens de différentes réalités (sens de la vie, de la mort, de la maladie, du respect de la personne, etc.). Ce questionnement contribue au devenir de notre identité professionnelle.
21. Certaines activités d'apprentissage favorisent le décentrement de soi et l'ouverture aux différentes dimensions des situations, dont celles soutenant la compréhension de l'expérience d'autrui. Si les perspectives des personnes et institutions sont insuffisamment exposées dans le matériel pédagogique (vignettes, etc.), il est attendu que l'étudiant travaille à partir d'hypothèse de perspectives en s'imaginant être dans la position de ces différents acteurs.
22. Exemple : en questionnant autrui, en lui demandant de clarifier certains faits ou idées ou de nommer ce que la situation lui fait vivre ou ses besoins, en recherchant son avis et ses motivations, etc.
23. L'accompagnement vise le partage des connaissances avec la personne en vue d'une appropriation et d'une prise de responsabilité par cette dernière, en tenant compte du contexte (vulnérabilités, capacités, limites, refus, etc.) et en partageant au besoin sa propre perspective (valeurs, etc.), sans l'imposer.
24. Principaux enjeux éthiques : le ou les dilemmes éthiques, le sens des valeurs en jeu, la présence d'enjeux existentiels liés aux vécus des personnes, etc.
25. Par exemple sur les enjeux éthiques en présence, sur la justification morale des possibilités d'action : à contexte égal, action universalisable (universalisme); conséquences des actions (conséquentialisme); production du plus grand bien ou minimalisation du mal (utilitarisme), respect des normes (légalisme), etc.
26. Décisions créatives : qui ne se limitent pas aux pratiques établies et qui présentent un caractère novateur tenant compte et s'adaptant à la complexité et à la singularité de la situation.
27. Stratégies en regard de divergences inconciliables persistantes : compromis faisant sens pour chaque acteur; délégation de l'autorité décisionnelle; médiation, etc.
28. Le cadre d'apprentissage repose sur une conception de l'éthique de type humaniste où l'expérience morale comme activité réflexive et de recherche de sens est intimement liée à la construction de l'identité personnelle et professionnelle. Cette conception se distingue d'une conception réductrice de l'éthique de type normative se posant en vérité morale à appliquer en situation réelle.
29. Organisation : structure et processus internes propres à chaque institution singulière (organigramme et mandat de chacune des structures; programmes et services; politiques, règlements, normes internes; descriptions de tâche, mode de fonctionnement implicites, etc.) pour réaliser la mission institutionnelle en fonction de la réalité terrain.
30. Institution : structure sociale (par exemple, centre hospitalier, université, ordre professionnel) organisée en un ensemble de tâches, de normes et de conduites attendues en vue de missions dans un domaine comme l'éducation, la santé, la protection des citoyens, etc.
31. Culture : ensemble des valeurs, croyances, normes, attitudes, us et coutumes au sein d'une société ou d'un groupe d'individus pouvant être transmis à ses membres; la culture représente des manières de concevoir le monde, de le penser et de le sentir.
32. Le contexte social comporte différentes dimensions dont la dimension politique, légale, économique et l'environnement physique, etc.
33. Agir uniquement en conformité aux normes (lois, règlement sociaux et des normes déontologiques) représente un niveau d'expression du professionnalisme insuffisant, mais un passage nécessaire dans la construction de l'identité professionnel. Les normes balisent l'agir du professionnel de manière générale (en situation typique), sans pouvoir spécifier l'agir approprié en situation unique et complexe.

RÉFÉRENCES

- Bégin, L. (2011). La compétence éthique en contexte professionnel, Luc Bégin, Dans L. Langlois (Dir), *Professionnalisme et éthique au travail*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bégin, L. (août 2013). *La compétence éthique : la comprendre et la valoriser*, Québec, *École d'été en éthique organisationnelle*, Faculté de philosophie et Institut d'éthique appliquée, Université Laval.
- Collège Royal, Le référentiel CanMEDS 2015. Repéré à <http://canmeds.royalcollege.ca/fr/referentiel>
- Drolet, M.-J. (2014). *De l'éthique à l'ergothérapie. La philosophie au service de la pratique ergothérapique* (2^e éd). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Eckles, R.E., Meslin, E.M., Gaffney, M. et Helft P.R. (2005). Medical ethics education: where are we? Where should we be going? *A review. Acad Med.* 80(12), 1143-52.
- Gadamer, H.G. (1996). *Vérité et méthode*, Paris, France : Seuil.
- Hafferty, F.W. et Franks, R. (1994). The hidden curriculum, ethics teaching, and the structure of medical education. *Acad Med* 69(11), 861-71.
- Jagger, S. (2001). Ethical Sensitivity: A Foundation for Moral Judgment. *Journal of Business Ethics Education* 8, 13-30.
- Jonas, H. (1990). *Le principe responsabilité*, Paris, France : Champs Flammarion.
- Legault, G.-A. (2001) *Professionnalisme et délibération éthique*, Sainte-Foy, Québec : Presses universités du Québec.
- Legault, G. (2002-2003). *La médiation et l'éthique appliquée en réponse aux limites du droit*. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 33(1-2), 154-193.
- Lepper, T. S. (1996). Ethical sensitivity, cognitive mapping, and organizational communication: a different approach to studying ethics in organizations". *The electronic journal of communication; La Revue électronique de communication*, 6(4). <http://www.cios.org/EJCPUBLIC/006/4/00641.HTML>
- Malherbe, J.F. (2007). *Sujet de vie ou objet de soins? : Introduction à la pratique de l'éthique clinique*, avec la collaboration de Dominic Audet. Montréal, Québec : Fides.
- Potvin, M.J. (2014). *Guider la pratique et la formation éthique des professionnels de la santé : établir les fondements du modèle de la déontologie réflexive (MDR)* (Thèse de doctorat, Faculté de médecine de l'Université de Montréal). Repérée à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/11209>
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*, L'Ordre Philosophique, Paris, France : Éditions du Seuil.
- Robichaud, C. (2012). Developing Ethical Skills: From Sensitivity to Action" *Critical Care Nurse*, 32(2), 65-72.
- Quintin J; Boire-Lavigne, AM. (2013) *Exercer une délibération en éthique clinique avec le souci de l'expérience des personnes*. In : *La prise de décision en éthique clinique : Perspectives micro, méso et macro*. Sous la direction de Farmer Y, Bouthillier ME et Roigt D, Presses de l'Université du Québec, Montréal, pp.43-57;69-70.
- Weaver, K., Morse, J. et Mitcham C. (2008). Ethical sensitivity in professional practice: concept analysis". *Journal of advanced nursing*, 62(5), 607-618.